



**Intervention de l'inter-syndicale Éducation du Gard  
aux vœux de Madame Delga, Présidente de la Région Occitanie  
lundi 27 janvier 2020 au lycée Dhuoda**

Madame la Présidente de Région,

Nous vivons à l'heure actuelle une crise profonde, à la fois sociale et démocratique.

Depuis plusieurs semaines, les organisations syndicales et les citoyens alertent sur le projet de loi visant à modifier profondément le système des retraites.

Une très large majorité de Français s'oppose à ce projet et en demande le retrait.

Ce projet, présenté au Conseil des Ministres vendredi dernier, vient de faire l'objet, sans précédent jusqu'à présent, de critiques extrêmement sévères de la part du Conseil d'État, plus haute juridiction administrative du pays.

Le Conseil d'État rappelle que ce projet qui transformerait de manière inédite depuis 1945 l'une des composantes majeures du contrat social, s'est fait dans une urgence sans commune mesure.

Il se fait sans qu'aucun débat sur le fond n'ait eu lieu quant aux mérites d'un système par points plutôt que par annuités. Seul repère, les retraites des salariés des pays dans lesquels ce système a été mis en place ont diminué fortement, paupérisant une frange de la population.

Le Conseil d'État, saisi le 3 janvier, n'a disposé d'à peine 3 semaines pour rendre ses conclusions sur un texte modifié à six reprises depuis. Il s'en émeut d'ailleurs en déclarant qu'il n'a pu mener sa mission avec la sérénité et les délais de réflexion nécessaires pour garantir au mieux la sécurité juridique de l'examen.

Néanmoins, il met en lumière trois axes problématiques majeurs :

- le financement qui reste lacunaire : des inconnues demeurent sur la hausse de l'âge de départ à la retraite, le taux d'emploi des seniors, les dépenses de l'assurance-chômage, ...
- le recours à 29 ordonnances qui ferait perdre la visibilité d'ensemble nécessaire à l'appréciation des conséquences de la Réforme et donc de sa constitutionnalité
- l'engagement pris par le gouvernement de revaloriser les salaires des enseignants et des chercheurs via des lois de programmation qui, en constituant une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi, est contraire à la Constitution.

Comment dans ces conditions de non constitutionnalité, le gouvernement peut-il s'obstiner à vouloir présenter ce projet à l'assemblée nationale le 17 février ?

Il faut ouvrir des négociations pour améliorer le système actuel, et non le dégrader. Le rendre plus juste, plus équitable est une nécessité. Cela doit passer entre autres par une hausse des rémunérations, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la compensation intégrale à la Sécurité Sociale par l'État des allègements de cotisations sociales patronales qu'il octroie, le retour à un âge de départ à la retraite et à un nombre d'annuités acceptables, la suppression du principe de décote.

La violence du gouvernement avec sa volonté de passer en force sur les retraites, fait écho à celle que ressentent les fonctionnaires et plus particulièrement les enseignants.

Depuis trois ans, des réformes modifient profondément la Fonction Publique et le système éducatif sans aucune concertation bien que soit claironné l'inverse : organiser une réunion ne signifie pas pour autant faire preuve de dialogue social.

- suppression avec la loi de la Transformation de la Fonction Publique des prérogatives fondamentales des commissions administratives paritaires issues du Conseil National de la Résistance, mettant fin au rôle des élus des personnels et délégitimant ainsi les décisions même de l'administration.
- les Réformes du baccalauréat et du lycée, imposées, et pour lesquelles il faut déjà revenir sur certaines dispositions, montrent les effets néfastes du refus d'entendre les personnels et leurs représentants. Pour preuve, le rapport parlementaire qui pointe que le choix de spécialités (plutôt que les séries) renforcent le déterminisme social et de genre. Il préconise d'intégrer les mathématiques dans le tronc commun, de conserver les trois spécialités en Terminale. Toutes choses évoquées pendant des mois par les représentants des personnels. Le passage actuellement des épreuves communes de contrôle continue est symptomatique de la crise qui agite la communauté éducative. Toutes les remontées font état de dysfonctionnement. Mais le malaise va au-delà de l'aspect purement matériel puisque la mise en place des e3c modifie en profondeur le rapport à l'apprentissage, met à mal le besoin de temps long pour construire des savoirs et savoir-faire complexes et la notion même d'épreuves nationales.
- Enfin, les moyens alloués aux établissements du second degré au vu de la hausse prévue des effectifs n'augure en rien une quelconque amélioration des conditions de travail pour les enseignants et leurs élèves, bien au contraire.

Je dresse un tableau qui peut sembler bien noir mais il est bien réel et le malaise bien grand à tous les niveaux. Mais revenons à notre première préoccupation, les retraites.

J'en appelle solennellement à vous ici présents, Madame la Présidente de Région, Mesdames et Messieurs les élu-es des collectivités territoriales, pour faire remonter les inquiétudes légitimes et la colère des citoyens devant une forme d'autisme mortifère pour la République et la Démocratie et pour qu'enfin le gouvernement retire son projet et ouvre de véritables négociations.